

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 FEVRIER 2025

DELIBERATION 2025_003

Objet : Lancement d'une étude de programmation sur le devenir de la piscine intercommunale d'Hazebrouck

Séance du mardi quatre février deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le vingt-neuf janvier deux mille-vingt-cinq.

Présents (53) :

Francis AMPEN - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Danielle MAMETZ - Bernadette POPELIER - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Valentin BELLEVAL - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Philippe DUHAMEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Didier TIBERGHEN - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPART - Dominique WALBROU - Jean-Michel PLAETEVOET - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Pascal CODRON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Carole DELAIRE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothee DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Procurations (16) :

Antony GAUTIER à Christophe LEGROIS - Régis DUQUENOY à Carole DELAIRE - Jacques NUNS à Stephane DIEUSAERT - Antoine VERMEULEN à Luc EVERAERE - Audrey SCHERRIER à Florence BRISBART - Michel DUHOO à Philippe GRIMBER - Sophie ANDRE à Elise DORMION-ROUSSEZ - Samuel BEVER à Pascal CODRON - Nathalie DEBOUDT à Jérôme DARQUES - Roger LEMAIRE à Marie SANDRA - Franck MEURILLON à Fabrice DELANNOY - César STORET à Dominique JOLY - Eddie DEFEVERE à Sandrine KEIGNAERT - Jean-Pierre BATAILLE à Jean-Luc BARET - Mark MAZIERES à Joël DEVOS - Pierre-Louis RUYANT à Valentin BELLEVAL

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 69

Secrétaire de séance : Francis AMPEN

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.



DELIBERATION 2025_003

Objet : Lancement d'une étude de programmation sur le devenir de la piscine intercommunale d'Hazebrouck

A la suite de la vidange effectuée durant les vacances de Noël 2024, des désordres et fissures sont apparus dans le bassin de la piscine intercommunale d'Hazebrouck, la rendant impraticable. Construite durant les années 1950 puis couverte en 1976, la piscine hazebrouckoise fait face à l'épreuve du temps.

Pour permettre de réfléchir au futur de la piscine intercommunale, il est proposé de lancer une étude de programmation élargie qui aura notamment pour objet :

- de comparer les différents types de structures possibles (piscine de nage, complexe aquatique),
- d'étudier les différents choix possibles pour la gestion de l'équipement sportif,
- d'examiner les solutions permettant d'améliorer la performance énergétique.

Cette étude comprendra différents volets (technique, sportif, administratif, financier) et permettra au territoire et à ses élus de disposer des connaissances et des réponses nécessaires avant de se positionner sur l'avenir de cet équipement communautaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la compétence de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération n°2022/104 en date du 27 septembre 2022 modifiant l'intérêt communautaire afin d'intégrer la piscine d'Hazebrouck dans le périmètre d'intervention de l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant la fermeture de la piscine actuelle d'Hazebrouck et la nécessité d'étudier les solutions envisageables pour le futur de cet équipement sportif ;

Considérant l'avis favorable du Conseil des Maires en date du 21 janvier 2025 pour le lancement de cette étude ;

Il vous est proposé :

- de lancer une étude de programmation élargie sur le futur de la piscine intercommunale d'Hazebrouck,
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 4 février 2025,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

FRANCIS AMPEN

Le Président

Valentin BELLEVAL